Delson

AVIS PUBLIC

DÉROGATIONS MINEURES

AVIS est donné par le soussigné, greffier de la Ville, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 8 décembre 2026 à 20 h à l'hôtel de ville au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson, le Conseil statuera sur la demande de dérogations mineures suivantes :

Site visé par la demande : 12, rue de Boulogne
Lot 3 129 842 au cadastre du Québec

Nature et effets de la demande :

Cette demande de dérogations mineures concerne la construction d'un garage détaché à une maison unifamiliale dont certaines dispositions ne respectent le règlement de zonage n° 901, et vise à permettre :

- Une largeur de 12,19 m, alors que l'article 213 limite la largeur d'un garage privé isolé à 10,0 m;
- Une hauteur de 3,66 m pour trois des portes de garage prévues au projet, alors que l'article 213 limite la hauteur des portes de garage privé isolé à 2,44 m;
- Une hauteur de 3,05 m pour une des portes de garage prévues au projet, alors que l'article 213 limite la hauteur des portes de garage privé isolé à 2,44 m;
- Une superficie de 111, 48 m², alors que l'article 214 limite la superficie d'un garage privé isolé desservant un usage résidentiel unifamilial à 60 m².

Lors de ladite séance du conseil municipal, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil avant qu'il ne prenne sa décision relativement à cette demande, sur place à l'hôtel de ville ou en complétant le formulaire de questions du public disponible sur la page de diffusion de la séance à l'adresse suivante : https://ville.delson.qc.ca/la-ville/vie-democratique/seances-du-conseil-et-proces-verbaux/questions-du-public/.

Il est également possible de transmettre ses commentaires par écrit, à tout moment avant la séance, et ce, par courriel à l'adresse électronique greffe@ville.delson.qc.ca ou par courrier déposé à l'hôtel de ville au plus tard à 16 h 30, le jour de la séance. Le greffier fera la lecture aux membres du conseil de chacun des commentaires reçus avant la prise de décision.

Donné à Delson, ce 17 novembre 2026.

Luc Drouin
Greffier